

Emploi bidon et chèque en bois

Une petite annonce indique rechercher une personne sérieuse pour trois heures de ménage hebdomadaire et promet un salaire de 20 € l'heure.

Vous répondez à cette offre d'emploi et votre interlocuteur, actuellement en déplacement en Belgique, vous propose de commencer ce travail dès la semaine suivante.

Généreux, il indique vouloir vous régler une avance de 240 € correspondant à une période d'un mois.

En fait, vous recevrez un chèque certifié de banque de 2 800 € car une somme de 2 560 € est à régler au plombier pour qu'il effectue des travaux urgents.

Attention, le piège est en place : c'est vous qui aurez à payer le prétendu plombier en mandat **Western Union** ou en recharges PCS et le chèque certifié reviendra impayé avec le motif « opposition pour vol ».

Dès lors, vous n'aurez plus que vos yeux pour pleurer car, non seulement l'emploi était fictif, mais surtout vous allez vous retrouver avec un compte débiteur du montant du chèque.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

